



**Etablissement Public territorial Grand Orly Seine
Bièvre**

Commune de L'Hay-les-Roses

PROJET

**DOSSIER DE CREATION DE LA ZAC MULTISITES
« LALLIER - GARE TROIS COMMUNES »**

3- Mode de réalisation choisi

MODE DE REALISATION CHOISI

L'opération d'aménagement sera réalisée sous la forme d'une Zone d'Aménagement Concerté multisites dite « Lallier – gare trois communes ».

L'aménagement et l'équipement du site « **Gare** » seront réalisés dans le cadre d'une concession d'aménagement, conformément aux articles L.300-4 et R.300-9 du code de l'urbanisme.

L'aménagement et l'équipement du site « **Lallier** » seront réalisés dans le cadre d'une régie gérée par l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.